



31830 Collectif de gauche, alternatif et citoyen

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

Intervention à propos de l'achat par la Commune d'une maison, 14 rue des écoles

(Conseil municipal du 19 décembre 2012)

Les vendeurs demandent 600 000 euros (hors frais) pour la maison

Des questions :

- **Depuis combien d'années les vendeurs sont propriétaires de la maison qu'ils souhaitent céder ?
D'après nos informations depuis 3 ans.**
- **Combien ont-ils payé cette maison ?
D'après nos informations, 300 000 euros.**
- **Il y a 3 ans, au moment de la vente, compte-tenu de votre projet d'installer les locaux de la future mairie dans cette zone, la commune a-t-elle exercé son droit de préemption ?
D'après nos informations la commune n'a pas exercé ce droit.**

Aujourd'hui si la commune décide d'acheter cette maison, cela va coûter 300 000 euros de plus aux contribuables plaisançois.

Raphaël RÉQUÉNA

Conseiller municipal
31830 Collectif de gauche,
alternatif et citoyen